



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulon, le 24 avril 2026

Anse Méjean : travaux de sécurisation de la falaise et du quai



Suite à des épisodes météorologiques intenses qui ont entraîné des glissements de terrain à l'anse Méjean, la Ville de Toulon et la Métropole Toulon Provence Méditerranée ont engagé conjointement une opération de travaux en urgence impérieuse. Cette intervention est indispensable pour assurer la sécurité du public et permettre une réouverture du site dans des conditions durables. Le site est interdit au public durant plusieurs semaines (de la sortie du Hameau de Méjean coté Ouest à la descente du chemin de la mer côté Est).

La ville de Toulon et la Métropole remercient les usagers pour leur compréhension.

Contact presse : 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / servicepresse@metropoletpm.fr

Des épisodes météorologiques intenses ont fragilisé la falaise

Depuis l'automne 2025, le territoire a été confronté à une succession d'épisodes météorologiques d'une intensité inhabituelle : pluies exceptionnelles, cumuls de précipitations inédits depuis plus d'une décennie, ainsi que le passage de plusieurs tempêtes, notamment NILS et PEDRO. Ces conditions ont progressivement saturé les sols et contribué à fragiliser les falaises littorales.

À la suite d'importants désordres affectant la falaise et l'extrémité du quai d'accès à la plage de Méjean, la **Ville de Toulon** et la **Métropole Toulon Provence Méditerranée** ont engagé conjointement une opération de travaux en urgence impérieuse afin de garantir la sécurité du public.

Ces désordres, consécutifs à plusieurs épisodes météorologiques intenses, ont entraîné d'importants glissements de terrain et fragilisé les ouvrages existants.

Face aux enjeux de sécurité, les deux collectivités ont fait le **choix d'une procédure permettant une intervention rapide et encadrée, dans le respect du cadre réglementaire.**



Les travaux, dont le démarrage est prévu fin avril 2026, portent notamment sur :

- la purge et l'évacuation des matériaux instables,
- la dépose d'ouvrages endommagés
- la réalisation de nouveaux dispositifs de confortement de la falaise
- des interventions spécifiques au droit du quai.



La zone 1 est la plus impactée

Les glissements de terrain (1500 m³) ont impacté plus fortement la zone 1, qui nécessite des études complémentaires spécifiques. Elle restera fermée plus longtemps, afin de définir et de mettre en œuvre des solutions techniques adaptées garantissant une sécurité durable.



Fermeture du site

La durée prévisionnelle du chantier est estimée à environ trois mois, sous réserve des aléas techniques et météorologiques.

Durant cette période, le site restera fermé au public.

Néanmoins, lorsque les zones 2, 3 et 4 réouvriront le 15 juillet, il sera alors possible de traverser la zone 1 (encore en travaux) sur le sable, en toute bordure de l'eau, assurant ainsi la continuité du cheminement et l'accès aux zones sécurisées.

Que ce soit la ville de Toulon, la Métropole ou les riverains, tous partagent un profond attachement pour ce site emblématique et remarquable de la région. Afin de le préserver, les usagers sont invités à agir collectivement, en respectant la signalisation et les restrictions en vigueur, pour garantir leur sécurité et assurer la protection durable de l'Anse Méjean.

Informations clés

- Montant des travaux : 715 000 € TTC
- Octobre 2025 – mars 2026 : épisodes climatiques exceptionnels,
- 18 février 2026 : arrêté municipal de fermeture de l'anse de Méjean,
- 15 mars – 14 avril 2026 : études géotechniques,
- 15 avril 2026 : activation de la procédure d'urgence impérieuse,
- 27 avril 2026 : début des travaux de confortement.
- Objectif : réouverture des zones 2, 3 et 4 pour le 15 juillet

